

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mercredi, 4 juillet 2012* à 18 h 30 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères *Micheline Descheneaux*, *Jeannine Descoteaux* et messieurs les conseillers *Sylvain Traversy*, *Marcel Lavoie* et *Jean-Luc Vallières*, sous la présidence de monsieur *André Descôteaux*, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Guylaine Courchesne*, *adjointe administrative*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**EST ABSENTE :**

La conseillère *Mélanie Fontaine* est absente de cette séance spéciale.

**01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2012-07-163**

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Ouverture de l'assemblée ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Avis de motion – Règlement pourvoyant l'approbation d'une somme de 4 000 \$ par un emprunt afin de couvrir les frais de refinancement du règlement d'emprunt portant le numéro 010-2003 de l'ancienne Municipalité de Pierreville – Construction d'un émissaire marin;
04. Période de questions ;
05. Clôture de la séance.

**03. AVIS DE MOTION – Règlement pourvoyant l'approbation d'une somme de 4 000 \$ par un emprunt afin de couvrir les frais de refinancement du règlement d'emprunt portant le numéro 010-2003 de l'ancienne Municipalité de Pierreville – Construction d'un émissaire marin**

**2012-07-164**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère *Micheline Descheneaux* à l'effet qu'un règlement pourvoyant l'approbation d'une somme de 4 000 \$ en référence au refinancement du règlement d'emprunt #010-2003, sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

**04. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'étant posée, nous poursuivons l'assemblée.

**05. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2012-07-165**

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18h35.

---

*André Descôteaux*, maire

---

*Guylaine Courchesne*, adjointe administrative